

COMPTE RENDU DE REUNION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26.02.2026 à 18h30
Convocation du 19.02.2026

Présents : Daniel BARBARO, Stéphanie GARRIGUES, Djamila LAGDER, Daniel CROSBY, Cécile BURBLIS, Maximilien ANGLADE, Marie Anne MARTINEZ

Absents : 2 Théo BARBARO, Christian CASENOVE, Bruno GUILLEMIN

Absent excusé : 0

Procurations : 0

ORDRE DU JOUR

Rappel ordre du jour

- Approbation du Compte Financier Unique
- Approbation de l'affectation du résultat
- Location du local « le comptoir »

1 - Approbation du compte financier unique

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	82 022,41	55 174,94	0,00	55 174,94	82 022,41
Opérations exercice	413 329,40	418 960,01	298 644,55	340 081,80	711 973,95	759 041,81
Total	413 329,40	500 982,42	353 819,49	340 081,80	767 148,89	841 064,22
Résultat de clôture		87 653,02	13 737,69			73 915,33
Restes à réaliser	0,00	0,00	105 717,66	107 262,84	105 717,66	107 262,84
Total cumulé	0,00	87 653,02	119 455,35	107 262,84	105 717,66	181 178,17
Résultat définitif		87 653,02	12 192,51			75 460,51

Monsieur le maire se retire et ne prend pas part au vote.
Le conseil municipal réuni délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement.

2 - Approbation de l'affectation du résultat

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	5 630.61
Résultat reporté N-1 (ligne 0002 du CA) :	82 022.41
Résultat de clôture à affecter :	87 653.02

Besoins réels de la section d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice :	41 437.25
Résultat reporté N-1 (ligne 001 du CA) :	- 55174.94
Résultat de clôture (ligne 001) :	- 13 737.69

Restes à réaliser recettes :	107 262.84
Restes à réaliser dépenses :	105 717.66
Solde Restes à réaliser :	1 545.18

Résultat clôture + RaR :	- 12 192.51
Besoin de financement :	12 192.51
Excédent de financement :	

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire :	87 653.02
En couverture du besoin réel de financement :	12 192.51
Total au 1068 :	12 192.51
Excédent reporté (ligne 002 en recettes) :	75 460.51
Total affecté :	87 653.02

3 – Location du local « Le Comptoir »

Monsieur le maire propose à l'assemblée délibérante d'autoriser la location du local situé 7 rue de Montnegre, au-dessus des ateliers municipaux, un bail précaire d'un an reconductible par tacite reconduction, avec monsieur Marcel GARRIGUE représentant le foyer rural de Montner et les FDFR66 dans le cadre du projet « Le comptoir des possibles ».

L'assemblée décide de louer ce local pour la première année au tarif préférentiel de 300 euros par mois.